

RYTHMES SCOLAIRES

Compte rendu de la réunion du 10 décembre 2013

Etaients présents :

Municipalité: M Vaslin, M Martin, Mme Pallaoro Mme Robert, Mme Merias
Employés municipaux : M Wozniak, Mme Gougeon
Parents d'élèves : Mme Vasselins, Mme Hauptmann, Mme Joubert, Mme Mulot, M Le Gleuher
Association cantine scolaire : Mme Desserre, M Pinault
Enseignantes : Mme Frappeau, Mme Ikhiyatane, Mme Harout, Mme Favier, Mme Giret, Mme Aufrère
Bibliothèque : Mme Le Gleuher, Mme Villain-Delarue
Club Loisirs et culture : Mme Del Rio, M Vasselins
Lyre instrumentale : Mme Le Pennec, M Boucher
Etoile sportive de football : Mme Dalençon, M Rauzy
Club handball : M Chenu, Mme Teyssier
Club théâtre : M Franceschi

Organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2014

L'Inspecteur de l'E.N. de circonscription a émis un avis favorable à la proposition d'organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2014. Dans l'attente de l'avis du DASEN.

Analyse des résultats du sondage proposé par le club loisirs et culture

Sondage proposé aux familles suite à la réunion du 15 octobre 2013.

221 retours soit 67% de participation

- restauration le mercredi : 148 oui
- transport scolaire le mercredi : 90 oui
- ALSH le mercredi après-midi : 120 oui
- accueil périscolaire mercredi matin : 133 oui
- inscription aux activités TAP : 175 oui

- parents disponibles à 15H30 (pour venir chercher leurs enfants) : 158 non
- parents bénévoles de 15h30 à 16h30 : 23 oui

Le centre de loisirs :

La capacité de l'ALSH étant de 80 enfants, le mercredi après-midi posera problème.
Un accueil sera envisagé avant 8h45 le mercredi matin.

Les temps d'activités périscolaires (TAP) :

Il faut envisager une participation de 85% des enfants scolarisés.

Le coût du personnel animateur est de 31 500€ à l'année pour des animateurs de l'ALSH payés de 9€ à 15€ de l'heure.

Les lieux : différents lieux pressentis : école de musique, gymnase, salles du restaurant scolaire, salle des fêtes, salles du RDC de la maison des associations... en plus de quelques salles des écoles (arts plastiques, informatique, BCD). Les déplacements vers un autre lieu nécessitent un taux d'encadrement d'un animateur pour 18 enfants en élémentaire et un pour 14 en maternelle.

Ces activités doivent être une découverte adressée à tout le monde.
L'inscription se fera par période. (périodes scolaires de 7 semaines)

Questions

Horaires du ramassage scolaire du mercredi. Englobe-t-il le temps de restauration dans la demi-journée ?
Les animateurs doivent-ils avoir une formation particulière ? Qualifiés ou compétents ?

Propositions des associations

La lyre instrumentale :

Plusieurs activités sont possibles : découverte instrumentale / mini orchestre / Chorale...

Mais il faut du matériel!

1 enseignant est rémunéré 17 à 20 € de l'heure. Cependant, ce sont des personnes qualifiées.
Des groupes de 10 enfants maximum. Planification à l'année indispensable.

La bibliothèque :

Lecture de contes, d'albums

Possible de 15 heures 30 à 16 heures 15 (selon les horaires d'ouverture de la bibliothèque)

Football "l'étoile sportive":

Pas de proposition envisageable. Tous les éducateurs du club sont bénévoles et travaillent à cette heure-là.

Club théâtre :

La rémunération actuelle du professeur est de 25 à 30€ de l'heure

Nécessité de groupes de moins de 15 enfants

Question : Qui est responsable en cas de problème?

Si l'animateur est absent, que fait-on?

Club handball :

Même problème que le foot. Pas de personne qualifiée et disponible à cet horaire-là.

Hockey, Tennis, Badminton : Pas de personne représentant ces associations.

Club loisirs et culture (ALSH)

7 à 8 animateurs disponibles

⇒ Possibilité d'activités telles que théâtre, éveil musical, conte, cuisine... + un temps "détente" : jeux de société, création de jeux...

⇒ Une cohérence souhaitée avec les projets d'école.

Remarque : il faudra bien dissocier le temps TAP du temps d'animation périscolaire proprement dit qui s'enchaîne derrière.

Association de la Cantine scolaire : pas de qualification

des locaux mais problèmes d'hygiène et de nettoyage.

Commune : personnes ressources = S. Wozniak et N. Poitevin + les ATSEM, qualifiées, qui peuvent intervenir en appui aux personnes compétentes.

Financement

Une subvention est accordée pour la première année (fonds d'amorçage). Elle s'ajoute à la subvention CAF soit environ 15 000€

Coût prévisionnel estimé par la mairie 60 000€

La formation des animateurs est à prévoir d'ici septembre 2014 : voir avec l'ALSH.

DIVERS

Proposition d'avancer les activités extra-scolaires, en club, à 15 heures 30 (formation musicale, hand...)

⇒ Ce n'est pas possible pour le hand car il y a des enfants qui viennent d'autres communes.

⇒ La question de la légalité et de l'égalité entre enfants / être en phase avec la réforme des rythmes scolaires.

⇒ Nécessité d'en reparler et de fixer un cadre.

Restauration du mercredi :

⇒ Le problème n'est pas de l'ordre de la surveillance, mais du surcoût engendré par ces repas supplémentaires,

⇒ Néanmoins 148 personnes intéressées : il faut ouvrir la cantine !

⇒ Proposition de l'ALSH pour diminuer ce coût d'augmenter le nombre de repas préparés commandés auprès de leur prestataire actuel. L'encadrement supplémentaire nécessaire sera à prendre en compte.

⇒ Reste à gérer les départs des enfants à 12h et/ou 13 heures 30...

Les temps TAP n'étant pas obligatoires, où met-on les enfants qui ne sont pas inscrits ?

Prochaine réunion envisagée par la commune deuxième quinzaine de janvier 2014